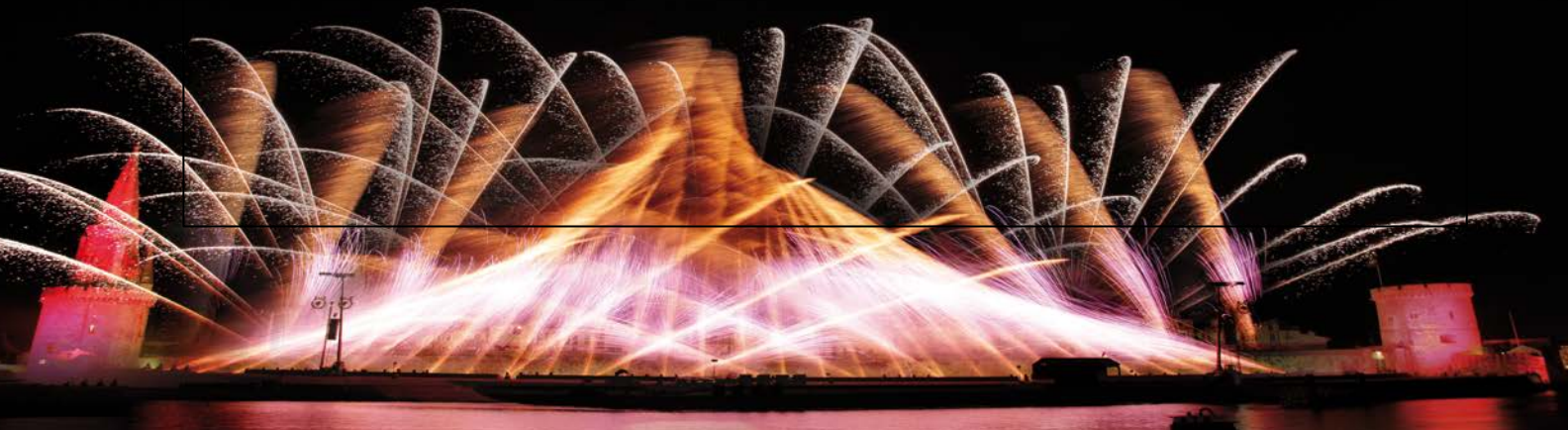




RUGGIERI

SINCE 1739

FORMATION DES ARTIFICIERS
en vue de l'obtention du certificat
de QUALIFICATION F4 - T2



RUGGIERI
SINCE 1739

Acquérir les compétences pour tirer un grand feu d'artifices !

Une nouvelle réglementation

- Conformément au cahier des charges relatif aux formations visées par le décret N° 2010-455 et aux formations requises pour le certificat de qualification prévu par le décret N° 2010-580, le **Centre de Formation agréé de RUGGIERI** propose des stages de formation en vue d'obtenir le **certificat de qualification F4 – T2**.
 - **F4 – T2**, désignent respectivement les **catégories** des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre, qui ne peuvent être mis en œuvre que par des personnes possédant des connaissances particulières, indispensables à la mise en œuvre d'articles à usage professionnel.
 - La formation comporte **deux niveaux** (dénommés niveau 1 et niveau 2) qui déterminent les opérations autorisées au détenteur du certificat de qualification.
-

Qualification F4 – T2 Niveau 1

- Cette formation est proposée à toute **personne majeure**, disposant d'un minimum d'expérience dans la mise en œuvre d'artifices de divertissement.
 - **Le niveau 1** permet de mettre en œuvre des articles F4 - T2 sous certaines conditions.
 - Durée de la formation : 2 jours effectifs.
-

Qualification F4 – T2 Niveau 2

- Le certificat de niveau 2 n'est délivré qu'aux personnes titulaires du certificat de niveau 1 depuis au moins 1 an.
 - **Le niveau 2** permet de mettre en œuvre tous types articles F4 - T2
 - Durée de la formation : 3 jours effectifs complémentaires.
-

Les objectifs de la formation

- ↗ Acquérir les connaissances nécessaires sur la réglementation en vigueur dans le domaine des artifices de divertissement, des articles pyrotechniques destinés au théâtre, des conditions techniques et réglementaires de leur mise en œuvre et des risques qu'ils comportent
 - ↗ Acquérir les connaissances théoriques et pratiques concernant les artifices pyrotechniques, les articles pyrotechniques destinés au théâtre et leurs accessoires
 - ↗ Acquérir et maîtriser le savoir-faire nécessaire à la mise en œuvre des artifices de divertissement (tir de feux) et des articles pyrotechniques destinés au théâtre
 - ↗ Pouvoir garantir dans tous les cas de figure une sécurité optimale des personnes et des biens
-

Moyens techniques et humains

RUGGIERI met à la disposition des stagiaires :

- une salle de cours parfaitement équipée (vidéo projecteur, écran, Paperboard, tables et chaises disposées en U, pour 10 à 15 stagiaires ;
- des produits et accessoires inertes et actifs, ainsi que des maquettes ;
- un site de tir apte à la réalisation des démonstrations et mises en œuvre des produits ;
- un parc de matériels de tir, dont des batteries de mortiers et un pupitre de tir

Les formateurs RUGGIERI justifient d'une double compétence :

- une connaissance et une expérience confirmée en pyrotechnie ;
- une compétence pédagogique validée et certifiée par un organisme de formation

Cet ensemble de moyens humains et matériels mis en œuvre au cours du stage ainsi que l'évaluation finale garantissent aux participants une formation de qualité

Par année, nous instruisons une moyenne de 250 artificiers à travers toute la France. A ce jour, plus de 2500 personnes ont été formées par notre centre de formation.

Programme de la formation

F4 – T2
Niveau 1

- **1ère Journée**
Réglementation
Aspects fondamentaux concernant la sécurité du public, de l'artificier et des biens
Risques liés à l'utilisation des produits pyrotechniques, comportement pendant et après le tir d'un feu d'artifice
 - **2ème Journée**
Généralités sur les artifices : leurs architectures et leurs cinématiques de fonctionnement
Connaissance des produits pyrotechniques : Pratique, concepts, effets, mise en œuvre
Règles de sécurité à observer. Incident de tir, évaluation des connaissances
-

F4 – T2
Niveau 2

- **1ère Journée**
Réglementation et règles de sécurité
Connaissance des produits pyrotechniques
Aspects théoriques et pratiques de la mise en œuvre d'un spectacle pyrotechnique
 - **2ème Journée**
Application de l'enseignement théorique
Rôle du chef de tir et aspect sécuritaire pour organiser un chantier et assurer le tir
Incident de tir. Mise en œuvre de produits F4
 - **3ème Journée**
Evaluation des connaissances théoriques et pratiques
-

Documents remis aux stagiaires lors de la formation

- un manuel de formation des Artificiers ;
 - une attestation de fin de stage correspondant au niveau sollicité. (F4 – T2 N1 ou N2) ;
 - une attestation de réussite à l'évaluation des connaissances et d'aptitude.
-

Modalités d'inscription

- Toute demande de stage ne sera acceptée qu'après avoir dûment rempli le formulaire accompagné du chèque correspondant au montant du stage de formation.
- Le nombre de candidats est compris entre 10 et 15 personnes par session.

Si le nombre minimum de 5 personnes n'est pas atteint, le stage sera annulé d'office

Limite d'inscription : 3 SEMAINES avant la date du stage retenue

- **Sont inclus dans le prix de la formation :**
L'organisation du stage.
Les outils pédagogiques (manuel, etc.).

Restent à la charge du participant : les frais de déplacement, les frais d'hébergement et les repas

Modalités de paiement

Types d'inscription

Individuelle	Chèque impérativement joint avec le bulletin d'inscription
Société privée	
Collectivité	Lettre ou bon d'engagement dûment complété et signé joint ou bulletin d'inscription

Tout versement est remboursable, en cas d'annulation plus de 10 jours ouvrables avant le début du stage

Possibilité de financement

Le financement de cette formation peut être pris en charge par divers organismes: AFDAS, Pôle Emploi.

Déductions fiscales

Le coût de cette formation peut être déduit de l'investissement formation obligatoire depuis le 1er janvier 1992, touchant toutes les sociétés, même celles de moins de 20 salariés. (Loi n° 91 - 31.12.91 parue au J.O. 4.1.92).

Modalités pratiques

Matériels à prévoir

- Des chaussures et des vêtements adaptés pour une journée de terrain ;
- Si possible, l'équipement individuel de base de l'artificier (marteau, pince ou tenaille)

RENSEIGNEMENTS



Centre de formation
La saudrone
31470 Ste FOY de PEYROLIERES
Tél : 33 (0) 534 478 500 - Fax : 33 (0) 534 478 515

Siège Social Etienne LACROIX Tous Artifices S.A.
6 Bd de Joffrey 31600 MURET

RUGGIERI Centre de formation agréé du 26 Août 2011 (PREF 31)